

# ASSOCIATIONS

# DEMANDE DE SUBVENTION(S)

## Formulaire unique



N°12156\*06

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10  
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15059.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do)

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input type="checkbox"/> première demande	<input type="checkbox"/> fonctionnement global	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input checked="" type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère**.....  
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.) .....
- Conseil régional**.....  
Direction/Service.....
- Conseil départemental**.....  
Direction/Service.....
- Commune ou Intercommunalité**.....  
Direction/Service.....
- Établissement public**.....
- Autre (préciser)**.....

## 1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : UNION FRANCAISE DES OEUVRES LAIQUES D'EDUCATION PHYSIQUE

Sigle de l'association : UFOLEP      Site web: <http://www.ufolep30.org>

1.2 Numéro Siret: 448105882 00055

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture:  
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Date :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social :

285 Rue Gilles Roberval

Code postal : 30900

Commune : NIMES

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : MARCHAL

Prénom : Philippe

Fonction : Président

Code postal : 30900

Commune : NIMES

Téléphone : 04 30 08 58 19

Courriel: Courriel : [ufolep30@gmail.com](mailto:ufolep30@gmail.com)

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : BAILLY

Prénom : FLORIAN

Fonction : Directeur

Téléphone : +33615231977

Courriel : [ufolep30.bailly@gmail.com](mailto:ufolep30.bailly@gmail.com)

## 2. Relations avec l'administrateur

**Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?**

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément	attribué par	en date du
JEUNESSE ET SPORTS	PREFECTURE DU GARD	26/03/2015
FORMATIONS AUX PREMIERS SECOURS	PREFECTURE DU GARD	30/01/2018
ORGANISME DE FORMATION	PREFECTURE REGION LANGUEDOC ROUSSILLON	12/12/2014

**L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?**

oui  non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

**L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?**

oui  non

## 3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales

non

oui

Si oui, lesquelles ?

**Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :**

## 4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles	
Nombre de volontaires	
Nombre total de salariés	
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents	

## 5. Budget de l'association

Année 20... ou exercice du ..... au .....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	

<sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

<sup>3</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

## 6. Projet – Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ?

Dans le cadre d'un contrat de la ville (précisez lequel) : 30 - CC de Petite Camargue

Hors contrat de la ville

### Intitulé :

" PARCOURS COORDONNE - Vauvert "

### Objectifs

- Permettre à un public volontaire mais en difficulté sociale (jeune adulte, adulte), d'accéder à un parcours de formation qualifiant et diplômant dans le champ de l'animation (sportive, culturelle, sociale) ;
- Ouvrir un réseau de partenaires potentiellement source d'employabilité ;
- Etre formé et sensibilisé aux valeurs citoyenne ;
- Etre capable de s'investir dans son parcours d'insertion professionnel (savoir-être) ;

### Description

Parcours d'insertion social et professionnel qualifiant et diplômant en vue d'une professionnalisation directe ou d'un accès vers une qualification complémentaire.

Ce parcours est composé de 4 modules :

#### MODULE 1 : SEJOUR DE RUPTURE

Objectif : Etre capable de s'investir dans son parcours d'insertion professionnel (savoir-être) :

- pratique sportive (dans le cadre d'un séjour de rupture d'une semaine situé en début de parcours)

#### MODULE 2 : FORMATION QUALIFIANTE ET DIPLOMANTE

Objectif : Le CQP (Certificat de Qualification Professionnel)« animateur de Loisirs Sportifs » est une certification professionnelle multisports qui permet d'encadrer contre rémunération une famille d'activités sportives en fonction des options choisies permettant ainsi aux jeunes formés d'augmenter leur domaine de compétences ainsi que leur employabilité potentielle (avec l'acquisition de la carte professionnelle d'éducateur sportif).

Depuis novembre 2022, ce diplôme est classé niveau IV (équivalent au BPJEPS) au sein du RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles)

**MODULE 3 : CIVIQUE ET SECONDAIRE**

Objectif : - Etre capable de porter secours à une personne en appliquant les gestes de premiers secours (obtenir le PSC 1) ; Etre sensibiliser à des actions sur la promotion de la santé au travers du sport.

**MODULE TRANSVERSAL : SUIVI INDIVIDUALISE**

Etre capable de s'approprier une démarche d'insertion professionnelle :

- Repérage des structures employeuse et/ou en besoin d'employés ;
  - Rencontre avec des professionnels intégrer au réseau sportif ;
  - Aide à la recherche d'emploi : mise en relation avec notre réseau d'employeurs potentiels ;
- => préparation à la sortie du PARCOURS.

Cette action sera composée de 5 jeunes de Vauvert et 5 jeunes de Beaucaire (avec une prise en charge des frais de déplacements)

**Bénéficiaires** : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Age : 16/17 ans

18/25 ans

Sexe : Mixte

**Territoire :**

Veillez préciser le(s) noms du(des) quartier(s) concerné(s) par le contrat de la ville :

VAUVERT

Les Costières

**Moyens matériels et humains** (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

Matériel : L'ensemble du matériel nécessaire (besoins logistique et sportif) est mis à disposition par l'UFOLEP 30 durant toute la périodicité de l'action.

Locaux : Les différents locaux (complexe, salle de formation, etc.) seront loués par l'UFOLEP et/ou ses partenaires (municipalités) pour la réalisation de ce projet.

Humains : 1 directeur de projet, 1 responsable pédagogique, 1 agent administratif, 3 formateurs, 1 éducateurs sportifs et 10 personnes représentant le comité de pilotage du projet.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante) l'action/projet	7	3
Adultes-Relais (AR)		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
Bénévoles		
Volontaires en service civique	10	
Personnel mis à disposition « gratuite »		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?  oui  non

Si oui, combien (en ETPT) : 0

**Date ou période de réalisation** : du (le) 03/01/2023 au 31/12/2023

**Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus**

QUALITATIF :

1) Impact professionnel

- Sorties positives (% emploi, formation, microentreprise, validation CQP)
- En suivi individuel
- Sorties négatives

2) Impact socio-professionnel

- Compétences transversales (évaluation UFOLEP)
- Compétences transversales et dépendance au dispositif (autoévaluation)
- Analyse statistique des impacts de santé (social, sportif, mental)

QUANTITATIF :

1) Nombre de jours de face à face pédagogique et/ou séjours

2) Nombre de stagiaires

% féminin/masculin

% QPV/droit commun

3) Nombre de temps d'accompagnement individualisé

**Précisions sur les bénéficiaires**

Nombre total de bénéficiaires : 5

<sup>4</sup> Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

## 7. Budget<sup>5</sup> du projet

Année 2023

CHARGES	RESSOURCES
<p><u>60 - Achats 4 500,00 €</u></p> <p>Prestations de services..... 2 000,00 €</p> <p>Achats matières et fournitures..... 2 500,00 €</p> <p>Autres fournitures..... 0,00 €</p> <p><u>61 - Service extérieurs 1 000,00 €</u></p> <p>Locations..... 500,00 €</p> <p>Entretien et réparation..... 0,00 €</p> <p>Assurance..... 150,00 €</p> <p>Documentation..... 350,00 €</p> <p><u>62 - Autres services extérieurs 5 200,00 €</u></p> <p>Rémunérations intermédiaires et honoraires ..... 1 500,00 €</p> <p>Publicité, publication..... 200,00 €</p> <p>Déplacements, Missions..... 3 500,00 €</p> <p>Services bancaires, autres..... 0,00 €</p> <p><u>63 - Impôts et taxes</u></p>	<p><u>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services 400,00 €</u></p> <p>Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services..... 400,00 €</p> <p><u>73 - Dotations et produits de tarification</u></p> <p>Dotations et produits de tarification.. 0,00 €</p> <p><u>74 - Subventions d'exploitation 28 000,00 €</u></p> <p>Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités..... 14 000,00 €</p> <p><b>30-ETAT-POLITIQUE-VILLE</b>..... <b>14 000,00 €</b></p> <p>Conseil-s Régional(aux)..... 0,00 €</p> <p>Conseil-s Départemental (aux)..... 6 000,00 €</p> <p><b>30-GARD (DEPT)</b>..... <b>6 000,00 €</b></p> <p>Communautés de communes ou d'agglomérations..... 4 000,00 €</p>

Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €
<b>64 - Charges de personnel 18 900,00 €</b>	
Rémunération des personnels	14 800,00 €
Charges sociales	4 100,00 €
Autres charges de personnel	0,00 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante 400,00 €</b>	
Autres charges de gestion courante	400,00 €
<b>66 - Charges financières</b>	
Charges financières	0,00 €
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	
Charges exceptionnelles	0,00 €
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	
Dotation aux amortissements	0,00 €
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés</b>	
Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	0,00 €
<b>Charges indirectes</b>	
Charges fixes de fonctionnement	0,00 €
Frais financiers	0,00 €
Autres charges indirectes	0,00 €
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0,00 €
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature	0,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	0,00 €
862 - Prestations	0,00 €
864 - Personnel bénévole	0,00 €

<b>30-CC DE PETITE</b>	
Commune(s)	4 000,00 €
<b>VAUVERT (30600)</b>	<b>4 000,00 €</b>
Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)	0,00 €
Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	0,00 €
L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	0,00 €
Aides privées (fondation)	0,00 €
Autres établissements publics	0,00 €
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
756.Cotisations	0,00 €
758.Dons manuels - Mécénat	0,00 €
750.Autres produits de gestion courante	0,00 €
<b>76 - Produits financiers</b>	
Produits financiers	0,00 €
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
Produits exceptionnels	0,00 €
<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
789 - Report de ressources affectées et non utilisées sur des exercices antérieurs	0,00 €
<b>79 - Transfert de charges</b>	
Transfert de charges	0,00 €
<b>Ressources propres affectées au projet 1 600,00 €</b>	
Insuffisance prévisionnelle (déficit)	1 600,00 €
<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
870 - Bénévolat	0,00 €
871 - Prestations en nature	0,00 €
875 - Dons en nature	0,00 €

**Total des Charges****30 000,00 €****Total des ressources****30 000,00 €**<sup>5</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.<sup>6</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs<sup>7</sup> Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

## 8. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"... ) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

***Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.***